

Calcatoggio, le 24 juin 2023

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Samedi 24 juin 2023 – 10h, Salle polyvalente

Objet : Avancée projet M. BESSI, vote de 5 délibérations à l'ordre du jour et questions diverses

Étaient présents : M. Charles CHIAPPINI, M. Jean-Baptiste PACINI, M. Jean-Laurent CAMPINCHI, M. Jean-Marie DEFRANCHI, Mme. Lisa CARLOTTI, M. Gilbert CHIAPPINI, Mme. Émilie GIOVANNELLI et M. Nicolas TONINI.

Ont donné pouvoir : Mme. Marie GUERRINI (M. Gilbert CHIAPPINI) et M. Vincent MONDIEGT (Mme. Lisa CARLOTTI).

Étaient absents : M. Daniel DONZELLA, Mme. Laetitia FERRARO, Mme. Charlotte JUANICO, Mme. Marie-Laure POGGI et M. Pierre-Xavier SQUAGLIA.

1- PROJET M. DAVID BESSI – LIEU-DIT SANTU SPERU

Le projet, débattu lors du conseil municipal du 5 février 2022, consiste à établir une activité maraîchère sur une parcelle appartenant à M. BESSI au lieu-dit Santu Speru. En ce sens, il sollicite la Mairie afin modifier la servitude communale au lieu-dit de Santu Speru et donc de transformer le chemin pédestre en piste carrossable. Le conseil municipal réunit lors de la cette séance, réservait une suite favorable à cette demande sous réserve de ne pas dénaturer le chemin et de respecter les dimensions les dimensions (3 mètres de largeur).

A ce jour, et ce depuis le 2 février 2022 :

- M. BESSI, a contacté par courrier recommandé les 9 propriétaires des parcelles adjacentes au chemin communal, afin de faire part au voisinage des travaux à réaliser (2 retours positifs, 7 sans réponse).
- M. BESSI, a entreprit à plusieurs reprises des travaux débroussaillages.
- M. BESSI, a fourni un dossier afin de préciser un peu plus la nature du projet de maraîchage, dans sa globalité.
- M. BESSI et la commune on fait une visite du site accompagnés d'un géomètre expert afin de s'assurer de la faisabilité du projet, sans dénaturer le chemin et en respectant les dimensions prévues.

Dès lors, et sous réserve d'un avis tiers conforme concernant la faisabilité de la piste, le conseil municipal réserve un avis favorable à la réalisation des travaux.

2- VOTE DE 5 DELIBERATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Délibération n° 19-2023 : Création de trois postes d'agents contractuels à temps complet, affectés à la surveillance de la baignade sur la plage de la Liscia.

- Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 20-2023 : Avenant n°1 au contrat de délégation de service publique de gestion du mouillage organisé et des équipements légers annexes.

- Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 21-2023 : Détermination du montant de la surtaxe communale dans le cadre de la gestion du service public des mouillages organisés.

- Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 22-2023 : Changement de nomenclature budgétaire et comptable au 1^{er} janvier 2024 – Passage au référentiel M57. Annule et remplace la délibération N°18-2023 du 8 avril 2023.

- Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 23-2023 : Mise en œuvre du débroussaillage légal.

- Adoptée à l'unanimité.

3- QUESTIONS DIVERSES

a) Opérations budgétisées : année 2022

- Construction d'un air de jeu : travaux finis, le paysagiste prévoit une dernière intervention la semaine du 10 juillet, ouverture prévue le week-end du 15 juillet.
- Trottoirs plage de la Liscia : Les travaux concernant les trottoirs reprendront en octobre 2023, après la saison estivale.
- Appartement communal, Mme. Pascale DAMIANI : des travaux prévus doivent être réalisés dans les meilleurs délais.
- Projet ADN : en cours, attente d'un RDV avec les services de la Poste. (En charge : M. Gilbert CHIAPPINI et Mme. Émilie GIOVANNELLI)
- Pose d'abribus : en cours. (En charge : M. Jean-Marie DEFRANCHI)

b) Opérations budgétisées : année 2023

- Commerce proximité : Financement : OK, début des travaux prévus à la rentrée 2023.
- Travaux salle polyvalente : Financement : OK, début des travaux prévus en juillet 2023.

c) Opérations budgétisées : année 2024

- Travaux appartement communal, groupe scolaire : Devis à demander.
- Jardin participatif : projet reporté.
- Parking LD Vetriccia : devis en attente.
- Mur de soutènement LD Penta : marché prévu septembre / octobre 2023.

d) Affaires diverses

- Non-respect de la règle concernant les encombrants : pose de caméras de sécurité et sensibilisation (panneaux, flyers).
- Réhabilitation de la tour génoise : RDV le 26 juin avec le cabinet d'architecture ORSINI.
- Pose de ferronnerie : fabrication en cours, pose à venir. (Église, appartement communal BAUER, aire de jeu, main courante VERSINI)
- Élaboration PLU : prochain RDV avec les PPA le 24 juillet à 9 heures à la salle polyvalente.
- DP TONINI LD Pigiola : attente retour signature acte tacite.
- Débroussaillage légal : parc hydrant à augmenter.
- Accès PMR Mairie : en cours (en charge : Jean-Marie DEFRANCHI).
- Plan Communal de Sauvegarde : en cours (en charge : Jean-Marie DEFRANCHI).
- Élargissement RD81 : attente retour CDC.
- Demande d'agglomération LD Marijanca : panneaux 50km/H OK.
- Assainissement Littoral : RDV SIVOM, service de l'État et police de l'eau le 5 juillet.
- Préparation plage de la Liscia & surveillance : OK.